

auxerrois

magazine _____ MARS 2021 #24

La Ruche, une histoire de liens

DOSSIER p.12

SAINT-BRIS VEUT CRÉER
DE LA VIE | 9

LE SUPPLÉMENT AUXERRE
SAINT PATRICK,
AUXERROIS DE CŒUR | 18



OÙ UTILISER MON CHÈQUE CADEAU ?

ART ET CULTURE

L'ATELIER DE LA MUSIQUE - 31 rue du Pont

UN MONDE À P'ART - 5 bis place Saint-Étienne

ARTISANAT

CORDONNERIE MAROQUINERIE BUFFAUT - Centre commercial

Intermarché, boulevard Montois

DE FIL EN COULEUR & CO - 39 rue Joubert

GREGORY FERET - 1 rue de l'Horloge

UNIS VERS L'ART - 28 rue Fécauderie

BEAUTÉ ET COIFFURE

ART'TIF - 7 rue Charles-de-Foucault

BEAUTIFUL INSTITUT - 4 quai de la République

CITRON VERT - 7 place Robillard

DESSANGE - 73 rue du Pont

EMPREINTE BEAUTÉ - 10 rue du 24 Août

ESPRIT DÉTENTE - 103 rue du Pont

L'ANONYME PAR JESSICA - 10 rue du 24 Août

L'INSTANT COIFFURE - 3 rue Georges-Clémenceau

PHILCRÉA'TIF - 5 rue Dampierre

SALON DU THÉÂTRE - 45 rue Joubert

STYL'MARINE - 15 rue d'Égleny

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

AURA YOGA - 21 boulevard du 11 Novembre

DUMIELLE ORTHOPÉDIE PODOLOGIE - 37 rue Paul-Bert

BOULANGERIE, PÂTISSERIE

BILLE DE SUCRE - Rond-point Lamartine

GARREAU FRANÇOIS - 10 rue Cochois

BOUTIQUE CADEAUX

JTM - 40 rue du Temple

MA PETITE BOÎTE - 9 rue Fourier

CAFÉ, HÔTEL ET RESTAURANT

CASA D'ISABEL - 39 avenue Jean-Mermoz

CHEZ SIDO - 14 rue Fourier

LA CASBAH - 46 rue du Pont

LE P'TIT MARMITON - 26 rue du 24 Août

LE SHAEFFER - 14 place Charles-Lepère

RESTAURANT LE MAISON FORT - 10 rue Fourier

CAVISTE

LA CAVE DU MARÉCHAL - 5 rue de l'Horloge

LES AGAPES - 13 rue de Preuilly

CHAUSSURES

GUO CHAUSSEUR - 12 rue du Temple

ENFANCE, PUÉRICULTURE

BÉBÉ 9 - 6 rue des Fourneaux

FLEURISTE

N°13 - 13 rue de l'Horloge

GOÛTS ET SAVEURS

ARÔMES ET DOUCEURS - 8 rue de l'Horloge

DE NEUVILLE - 59 bis rue du Temple

LE MIGÉEN TRAITEUR À EMPORTER - 2 rue Roger-de-Collerye

PYNEAU PRUNUTZ - 3 place Saint-Nicolas

SAVEURS D'AILLEURS CHEZ OUAZARF - Sur les marchés

d'Auxerre

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE OBLIQUES - 2 place de l'Hôtel-de-ville

MAISON ET DÉCORATION

BASALTE - 3 rue de l'Yonne

BRIGITTE LECLAND - 78 rue du Temple

GOUVERNAIRE - 1 rue de la draperie

LA MAISON DE JULIETTE - 3 place du Maréchal-Leclerc

LE CHEMIN DE TABLE - 38 rue du Temple

MODE ET ACCESSOIRES

CHARLOTTE À CAPRI - 11 rue Paul-Bert

COCOONE - 12 place de l'Hôtel-de-ville

LA BOUTIQUE - 15 place de l'Hôtel-de-ville

SAKADO - 8 rue Fécauderie

OPTICIEN

ALAIN AFFLELOU - 25 rue du Temple

ALAIN AFFLELOU - 14 rue des Fourneaux

PHOTOGRAPHIE

TITOUAN RIMBAULT PHOTOGRAPHE - 23 rue Fécauderie

ALAIN GINESTET - 41 rue du Temple

PRÊT-À-PORTER

L'ÉTINCELLE DE PARIS - 5 place de l'Hôtel-de-ville

WILL'S HOMME - 4 place Charles-Surugue

SERVICES

HEXA FINANCE - 106 rue de Paris

SPORTS ET LOISIRS

L'ENQUÊTEUR ESCAPE GAME - 8 rue du Dr Marie

LA SCÈNE DES QUAIS - Quai de la République

SAS AJA FOOTBALL - Stade Abbé Deschamps, Route de Vaux

AUTRE

AVENIR SANS PERMIS - 2ter rue Simon Chenard

P. 6
LA QUESTION DU MOIS
 LA CRISE A-T-ELLE BOOSTÉ
 L'IMMOBILIER LOCAL ?

P. 8
EN BREF
 LE COMBAT DES
 FEMMES CONTINUE

P. 9
UN MAIRE, UNE COMMUNE
 DÉCOUVERTE DE
 SAINT-BRIS-LE-VINEUX

P. 18
LE SUPPLÉMENT
 SAINT PATRICK,
 AUXERROIS DE CŒUR

P. 17
VIE LOCALE
 LES ÉLECTIONS
 DÉPARTEMENTALES ET
 RÉGIONALES

PERMANENCES

Marie-Ange Baulu, Déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences, de 18 à 19h (par téléphone en cas de prolongation du couvre-feu) le mardi 9 mars à Jonches, et le mercredi 17 mars à Laborde.

Margaux Grandrue, Maire déléguée de Vaux, tiendra ses permanences tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h.

Dates et horaires susceptibles d'être modifiés par obligation, renseignements auprès de votre mairie ou sur le site www.auxerre.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@aggloauxerrois
 @villedauxerre



@agglo.auxerrois
 @Ville.Auxerre



ÉDITO



La transformation d'Auxerre est en route

Si les conditions sanitaires le permettent, notre projet de mandat sera présenté à l'ensemble des habitants de l'Auxerrois avant les vacances de Pâques. Car changer Auxerre, c'est aussi une question de méthode.

La crise de la Covid-19, qui s'est doublée d'une nouvelle organisation des services administratifs de nos deux collectivités (voir également p. 10), n'a pas facilité la mise en place de notre projet de territoire. En ces temps tourmentés, nous avons choisi de prendre le temps de la réflexion, car on ne mène pas un projet ambitieux par la simple juxtaposition de différents projets, sans vision d'ensemble.

Après avoir associé les élus et les acteurs économiques, culturels, associatifs et sportifs à notre réflexion, ce sera au tour d'un panel représentatif de la population de l'Auxerrois d'être consulté courant mars pour accompagner la transformation de notre territoire.

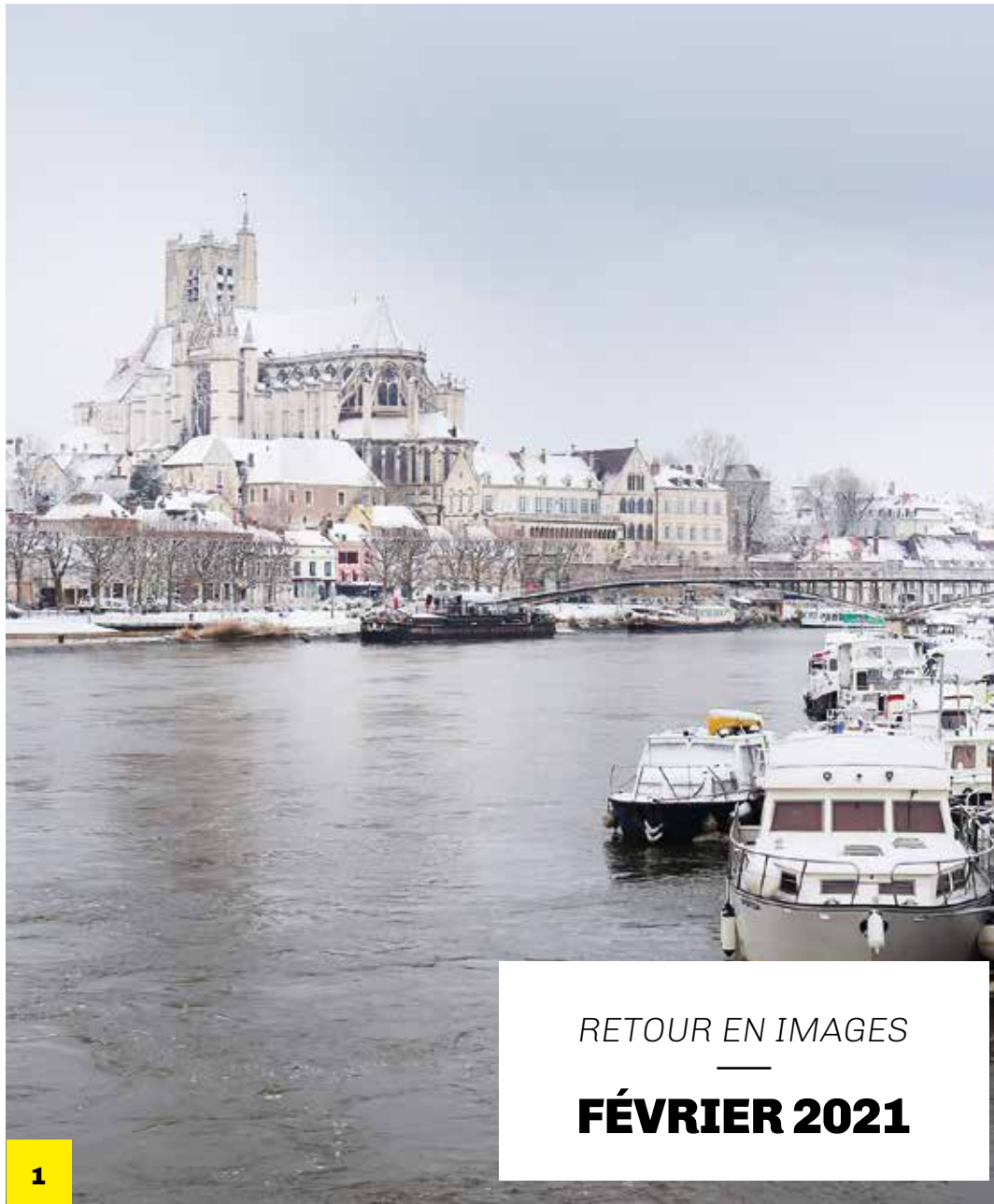
Objectif : établir un diagnostic qui prenne pleinement en compte le ressenti, l'avis et les constats de l'ensemble des acteurs, afin d'affirmer une ambition et une vision qui permettront de transformer durablement notre territoire.

Faire de l'Auxerrois un territoire attractif, libéré, ouvert et fier, tels sont les axes de la transformation en cours. Nous vous donnons rendez-vous d'ici quelques semaines pour davantage de précisions.



Arminda Guiblain, Vice-présidente chargée des TIC, de l'aménagement numérique et du SIG, et de la communication
Emmanuelle Miredin, Adjointe à la communication de la Ville d'Auxerre,

**PROCHAINS CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 ET CONSEIL MUNICIPAL :
 JEUDI 25 MARS**



RETOUR EN IMAGES
—
FÉVRIER 2021

1



2

1. Auxerre parée de blanc

Dans la nuit du 9 février, la Ville s'est transformée pour se montrer parée d'un léger manteau blanc. De quoi changer tout un paysage.

2 et 3. Un envol de papillons au centre-ville

Le collectif des commerçants et artisans du quartier de l'horloge a fait installer par l'entreprise *Tout Comme* un plafond de Papillons colorés. Un envol visible rue de la Draperie, rue de l'Horloge et sur la place de l'Hôtel de ville.

4. Auxerre fait son Angoulême en virtuel

Malgré le contexte sanitaire, l'association Aux'ID a maintenu son festival de la bande dessinée en proposant un salon virtuel les 20 et 21 février derniers. Au programme : dessins dans les vitrines, contact à distance avec les auteurs, interviews, animations...



4



5



3

5. Visite de la directrice de la DRAC

Le 5 février dernier, dans le cadre de sa prise de fonction, Madame Rogé, nouvelle Directrice régionale des affaires culturelles (DRAC) était en déplacement à Auxerre. Elle a notamment visité le site de l'abbaye Saint-Germain, avec le maire et les services, ainsi que le chantier de l'Horloge.

6. Un arbre de 1930 abattu à l'Arbre-sec

A contre-cœur, les espaces verts de la Ville ont abattu, courant février, un pin noir planté en 1930, dans le parc de l'Arbre sec à proximité de la maison du gardien. Il s'était fendu sur un mètre de haut et 45 cm de pourtour, suite aux mauvaises conditions météorologiques, menaçant la sécurité des passants.



6

1

MONTALLERY - VENOY

Assainissement

L'important chantier de création d'un assainissement collectif à Montallery, hameau de Venoy, avance à grands pas. Après la création d'une station d'épuration pour traiter les eaux usées configurée pour 250 habitants, c'est au tour des branchements individuels raccordant près de 97 parcelles du hameau à la STEP via un réseau de collecte de 1700 mètres. L'ensemble des travaux aura duré environ 18 mois. L'achèvement est prévu d'ici fin avril 2021.



2

IRANCY

Transformation pour la salle des fêtes

C'est le chantier de l'année pour Irancy. D'ici la fin 2021, la salle des fêtes de la commune, deviendra un espace culturel touristique. Un projet qui mise sur les économies d'énergies et les matériaux biosourcés. Une chaudière à granulés bois sera installée afin de produire chauffage et eau chaude pour le bâtiment. Coût total des travaux : 783 500 euros.



3

MONÉTEAU

Les Peupliers, un parc qui plaît !

Les Monestésiens bénéficient d'un nouvel espace aménagé le long de l'Yonne vers la zone sportive. Les travaux avaient débuté en avril 2019, pour un investissement total de 1 114 427 € (dont 671 527 € de subventions). Adultes et enfants profitent désormais d'un espace récréatif (aires de jeux, tyrolienne...), sportif (appareils de remise en forme) et oisif (kiosque, nature, détente...). Depuis peu, la véloroute du Canal du Nivernais traverse le parc des Peupliers. Un projet finalisé et un rendu de qualité, qui invite à la détente et à la découverte (circuit pédagogique à venir).



LA QUESTION DU MOIS



La crise a-t-elle boosté l'immobilier local ?

Si l'on regarde l'évolution des ventes de logements entre 2019 et 2020, on est tenté de répondre non, puisque dans l'Yonne, le même nombre de cessions immobilières a été enregistré sur ces deux années, soit 5 235 ventes. On peut toutefois constater que ce maintien a été rendu possible par une forte reprise entre mai et septembre compensant le ralentissement induit par deux confinements. Ainsi quatre communes de l'Agglomération font partie du top 20 des ventes de l'année dans l'Yonne, Auxerre arrivant en tête avec 12% des ventes du département. Ceci étant dit, et bien qu'on constate actuellement un déficit d'offres par rapport à la demande, l'effet curiosité suscité par des urbains notamment parisiens cherchant à "se mettre au vert" après le confinement ne s'est visiblement pas concrétisé par des ventes massives.

Stephan Simpson

Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) de l'Yonne

ENVIRONNEMENT

Un succès pour l'achat groupé !



Lancé à l'automne dernier, l'achat groupé d'énergies de l'Agglomération a remporté un franc succès. 2 771 inscrits contre 640 en 2019. Lors de la précédente opération, l'achat groupé concernait uniquement les habitants d'Auxerre. Au final, 1 302 ménages ont signé l'offre commerciale reçue,

soit 47 %. L'économie annuelle estimée par foyer est de 208 € soit 270 816 € pour l'ensemble des ménages participants. Cette réussite est due à la forte mobilisation des habitants de la Communauté de l'Auxerrois, satisfaits du premier achat groupé auxerrois. Si cet achat groupé est désormais clôturé et qu'il n'est plus possible de s'inscrire, l'Agglomération envisage d'en lancer un nouveau en septembre 2021. •

ENVIRONNEMENT

Un nouvel indice pour la qualité de l'air

La qualité de l'air de l'Auxerrois est mesurée par ATMO Bourgogne-Franche-Comté. Cela faisait 20 ans que l'indice ATMO qui mesure la qualité de l'air n'avait pas évolué. Depuis le mois de janvier, ce dernier porte une information plus complète. Désormais, il tient compte des nouveaux outils de surveillance de la qualité de l'air comme les particules fines. Les seuils d'échelles ont également été revus pour mieux décrire la qualité de l'air. Une information qui est disponible quotidiennement sur le site internet de l'Agglomération. •

+ D'INFOS : www.agglo-auxerrois.fr



ENVIRONNEMENT

Des sapins bien collectés

Pour la sixième année consécutive, c'est la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois qui s'est occupée de collecter les sapins de Noël. Cette année pour la première fois, la commune de Vincelles a également participé. Pour 2021, l'Agglomération a ramassé 36 380 tonnes de sapins de Noël. En 2020, 27 140 tonnes ont été collectées, contre 28 840 tonnes en 2019. •

LES 5 COMMANDEMENTS DU DÉSENCOMBREMENT



La crise sanitaire est propice au rangement, au désencombrement et donc aux déchets pour beaucoup d'entre nous. Pour sortir du cercle traditionnel, acheter, consommer et jeter, cinq commandements sont à respecter :

1. Offrir une seconde vie

Aujourd'hui avec le mobilier et la déco, tout est transformable ! Un vieux tiroir de commode en guise

d'étagère, des couverts de cuisine à la place des poignées de porte... La liste est longue et vous pouvez trouver un tas d'idées notamment sur [Pinterest](https://www.pinterest.com) ou encore [montremoicomment.com](https://www.montremoicomment.com)

2. On répare avant de penser au remplacement d'un appareil :

Aider à réparer gratuitement n'importe quel objet cassé, abîmé ou en panne, que ce soit un objet électrique, un meuble ou tout autre bien domestique, c'est l'objectif des Repair Cafés. Un Repair Café a des allures de cabinet de curiosités !

3. On achète d'occasion ou reconditionné

Sur internet, Vinted et Le Bon coin sont les sites les plus connus et utilisés. Près de chez nous on peut se rendre à l'Emmaüs de Pontigny, les vide-greniers et la recyclerie de Toucy. Acheter d'occasion permet de faire des économies tout en faisant un geste pour l'environnement. Pour mémoire, à lui seul, un tee-shirt demande 2 700 litres d'eau rien que pour la culture du coton...

4. On emprunte des objets au lieu de les acheter

Que ce soit à un voisin, un magasin ou sur internet (les sites Allo voisin et Le Bon coin sont les plus utilisés dans l'Yonne). La location d'un objet que l'on utilise occasionnellement est aussi une alternative très intéressante. Cela évite également de s'encombrer à la maison et bien souvent d'avoir du matériel de très bonne qualité.

5. On donne

Donnons.org est la référence de la récup sur le net. Elle a déjà permis de sauver 3 000 000 d'objets et d'aider ceux qui en avaient besoin. •

+ D'INFOS : service animation de la Communauté de l'Auxerrois, 03 86 18 08 20.

LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BRANCHES	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
MONÉTEAU	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
VENOY	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
AUGY	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h
CASSOIRS	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
GY L'ÉVÊQUE	FERME	FERME	14h30 - 18h	FERME	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
VAL DE MERCY	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h	FERME	14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés

ADRESSES DES DÉCHÈTERIES

BRANCHES - LES BRUYÈRES

CHEMIN COMMUNAL N°7

MONÉTEAU

RUE DE DUBLIN

VENOY - LES BOIS DE SOLEINES

ROUTE DE BLEIGNY (D124)

AUGY

ROUTE DES FLEURS

AUXERRE - LES CASSOIRS

ROUTE DE TOUCY

GY L'ÉVÊQUE

ROUTE DE LA GRILLETIÈRE

VAL DE MERCY

ZA DE LA GLÉNARDE

Ordures ménagères Tri	LES COLLECTES DU 5 AVRIL (LUNDI DE PÂQUES) SONT REPORTÉES				
	MARDI 6 AVRIL	MERCREDI 7 AVRIL	JEUDI 8 AVRIL	VENDREDI 9 AVRIL	SAMEDI 10 AVRIL
APPOIGNY/BRANCHES/ PERRIGNY					
AUGY					
AUXERRE CENTRE-VILLE					
AUXERRE RIVE-DROITE					
AUXERRE RIVE-GAUCHE					
BLEIGNY-LE-CARREAU / MONTIGNY-LA-RESLE / SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE / VILLENEUVE-SAINT-SALVES					
CHAMPS-SUR-YONNE / CHITRY / SAINT-BRIS-LE-VINEUX					
CHARBUY					
CHEVANNES / VALLAN					
GURGY / MONÉTEAU					
LES CHESNEZ					
LINDRY					
QUENNE / VENOY					
VAUX					
VILLEGARDEAU					

DES JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR LE TERRITOIRE

Le CIFA 89

Le CIFA de l'Yonne organise ses portes ouvertes les samedis 13 mars et 10 avril. Au programme : visite du site et temps d'échanges avec les experts métiers. Attention, la prise de rendez-vous est obligatoire ! Ces mêmes dates, une visite virtuelle sera mise en place. Cinq vidéos en direct seront proposées sur les différents secteurs d'activité du centre de formation et un chat permettra d'échanger avec les formateurs (www.cifayonne.live). •

+ D'INFOS : 03 86 42 03 55 ou contact@cifayonne.com

Les Établissements Publics des Terres de l'Yonne

Rendez-vous le 20 mars, de 9h à 17h, pour découvrir les formations proposées par le CFA Agricole de l'Yonne, le lycée La Brosse, les formations adultes au CFPPA (site d'Auxerre La Brosse) et le lycée professionnel de Champs-Sur-Yonne.

A Venoy, vous découvrirez les formations aux métiers de l'agriculture, de l'aménagement paysager, de la science et laboratoire, de la viticulture, des travaux publics ainsi que de l'hippologie et de l'équitation.

Le lycée de Champs-sur-Yonne propose, quant à lui, des formations vers les métiers de services à la personne et de la vente. Afin de garantir au mieux la sécurité de tous, il est nécessaire de prendre rendez-vous lors de ces portes ouvertes •

+ D'INFOS : site d'Auxerre La Brosse à Venoy, 03 86 94 60 00.

Lycée professionnel de Champs-sur-Yonne, 1 avenue du Dr Schweitzer, 89290 Champs-sur-Yonne. Renseignements au 03 86 53 69 09.

Le pôle formation 58-89

Rendez-vous le 6 mars, à Auxerre, pour découvrir les locaux et vous informer sur les métiers et les diplômes proposés par le pôle formation 58-89. Au programme de cette journée, rencontre avec les équipes pédagogiques, visites des ateliers et découverte des domaines d'activités proposés sur les sites. Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, prenez rendez-vous avec un conseiller depuis le site internet de l'établissement. Le port du masque est obligatoire et le nombre de personnes est limité à trois par famille. •

+ D'INFOS : inscription sur www.pole-formation.net/journee-portes-ouvertes, 6 route de Monéteau - 89000 Auxerre

Le combat des femmes continue



La Journée internationale des droits des femmes est célébrée à travers le monde le 8 mars de chaque année. Traditionnellement c'est une journée de rassemblement, mais c'est également l'occasion de faire un bilan sur la situation des droits des femmes. Les groupes et associations de femmes militantes préparent des événements partout dans le monde pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, améliorer la situation des femmes.

Les Nations Unies ont choisi en 2021 le thème "Leadership féminin. Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19". En raison de la crise sanitaire, les événements physiques seront rares en ce mois de mars.

Nous avons décidé de participer à cette journée en vous dressant des portraits de femmes.



Sevena Relland, Directrice de la MDRY et Directrice adjointe du CHA

Nous avons rencontré une femme travailleuse, joviale et qui a un grand sens du service public. Sevena ne

se décrit pas comme une féministe au sens « dur » du terme. Elle souhaite combattre les inégalités sous toutes ses formes.

Juriste de formation, l'univers médico-social lui a toujours collé à la peau. Elle a enchaîné plusieurs postes dans ce domaine, directrice adjointe au centre hospitalier de Haute-Côte d'Or, directrice d'EPHAD, déléguée régionale adjointe à la Fédération Hospitalière de France - Bourgogne Franche-Comté. Depuis le 1^{er} septembre 2020, elle a une double casquette, directrice de la MDRY (Maison Départementale de Retraite de l'Yonne) et directrice adjointe du Centre Hospitalier d'Auxerre.

Concernant les droits des femmes, Sevena nous confie avoir eu la chance de ne jamais être stigmatisée. Elle a pu accéder à ce niveau de responsabilités sans problème de discrimination. «*La fonction publique et son système de concours permet d'offrir une chance à tout le monde* » souligne-t-elle. «*Aujourd'hui en France, le fait que des inégalités puissent persister entre les femmes et les hommes est une aberration*». Cependant elle insiste pour inscrire son combat dans un cadre plus global, celui de la lutte contre toutes les inégalités (sexe, emploi, origine, âge, handicap, etc). L'une de ses convictions : «*renforcer et se battre pour l'éducation. C'est une arme puissante pour vaincre les injustices*».



Marie Defrance, Responsable petite enfance

C'est quelqu'un de dynamique qui aime le challenge et qui se décrit volontiers comme « hyperactive ».

Elle occupe actuellement le poste de responsable petite enfance à la ville d'Auxerre. C'est à 25 ans qu'elle accède à son premier poste à responsabilités.

Pour cette maman de cinq enfants, la conciliation d'une vie familiale bien chargée avec la carrière professionnelle est possible même s'il existe encore de nombreux freins. «*Pour réussir, il est primordial d'être accompagnée dans le cercle professionnel comme dans le cercle familial. La bienveillance, l'empathie et la confiance de l'employeur sont plus que nécessaires* », nous confie-t-elle.

Au cours de son parcours, l'une des difficultés en tant que mère occupant un emploi d'encadrement a été le départ en congé maternité (stress du retour, culpabilité, peur de perdre sa place, etc). «*On doit faire face à un manque d'anticipation, à un manque de préparation. Le congé maternité devrait être mieux encadré au niveau managérial afin de créer les meilleures conditions pour que le départ et le retour se fassent sereinement* ».

Concernant les droits des femmes, elle déplore qu'aujourd'hui en France, des inégalités persistent encore, que ce soit en matière de rémunération ou d'accès à des postes importants. «*Dans la théorie les mentalités changent, dans les actions le rythme est plus long*», conclue Marie.

Le CIDFF va sensibiliser les jeunes

Le Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) est un acteur majeur de la politique publique d'information des femmes sur le département de l'Yonne. Il exerce une mission d'intérêt général, confiée par l'État, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous avons eu le plaisir de recueillir les propos de Noémie Charpy et Ophélie Saorin, juristes du CIDFF.



«*Traditionnellement à l'occasion du 8 mars, le CIDFF organise des événements, des conférences, etc. Cette année en raison de la crise sanitaire, nous sommes obligés de nous adapter et revoir les choses. Le 8 mars est une journée importante car elle met un coup de projecteur sur les droits des femmes et les nombreuses inégalités qui persistent. A défaut de pouvoir organiser des événements, nous avons donc décidé d'intervenir dans le milieu scolaire. Nous nous rendons auprès de collégiens de Paul-Bert à Auxerre mais également dans le lycée professionnel agricole Albert Schweitzer à Champs-sur-Yonne.*

De manière générale, avec les élèves, le jeune public, nous faisons de la sensibilisation. Nous le faisons de manière ludique à travers des quiz. Nous les invitons également à participer à travers des débats, l'idée est de questionner leur connaissance et leur positionnement vis à vis du droit des femmes. C'est extrêmement important de les toucher le plus tôt possible.

La journée internationale des droits des femmes est un moment marquant, mais notre combat est quotidien. Tous les jours nous agissons pour donner une plus grande autonomie aux femmes. En France les choses bougent mais nous devons rester vigilants car rien n'est jamais acquis, et la situation de certains pays dans le monde nous le prouve.»

+ D'INFOS : CIDFF, 8 avenue Delacroix, Auxerre, 03 86 42 00 50
yonne.cidff.info



Créer de la vie à Saint-Bris

Cette commune chargée d'histoire, son maire, Olivier Félix, veut en faire une place forte de l'Agglomération. Il désire cultiver le bien-vivre ensemble à Saint-Bris-le-Vineux et créer de nombreux moments de partage.

RENCONTRE AVEC OLIVIER FÉLIX, vigneron, maire de Saint-Bris-le-Vineux et conseiller communautaire.



1 050
HABITANTS



3 000 HECTARES
DE SUPERFICIE COMMUNALE

À neuf kilomètres d'Auxerre, Saint-Bris-le-Vineux est la deuxième commune de l'agglomération en termes de surface. Ce village médiéval a gardé toutes les traces de son histoire à travers ses bâtiments des Templiers. C'est la conservation de ce patrimoine bâti qui donne son cachet et toute l'esthétique à la commune. Un cachet également obtenu grâce aux coteaux vallonnés et les vignes encerclant le village. Divers chemins et pistes de randonnées sont à disposition des promeneurs. Sur le hameau de Bailly, les berges de la halte nautique sont très agréables pour vos promenades.

UN VILLAGE VITICOLE

Saint-Bris-le-Vineux compte 25 vigneron. Une activité principale sur laquelle la commune s'appuie fortement. À Saint-Bris, c'est un vin blanc qui est produit à partir de cépage sauvignon, vin classé en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). C'est la seule AOC Bourgogne de vin blanc basée de ce cépage, les cépages habituellement utilisés sont le chardonnay ou encore l'aligoté. "C'est un vin fruité et floral qui plaît beaucoup", se satisfait Olivier Félix. La commune développe également le tourisme autour des caves magnifiques du 13^{ème} siècle.

UNE COMMUNE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

"Notre volonté sur le mandat, c'est l'attractivité et le dynamisme du village. Nous ne voulons pas d'un village dortoir. Nous souhaitons impulser ce petit plus qui donnera l'envie aux gens de venir à Saint-Bris", explique l'édile du village Olivier Félix. L'objectif majeur du maire est d'implanter de nouveaux commerces de proximité. Quatre mois après son élection, le centre-bourg a vu l'ouverture d'une boucherie en novembre dernier. "C'est le début de ce que l'on souhaite faire. Sous les

deux prochaines années, on voudrait réouvrir un tabac-presses. Nous sommes à la recherche du meilleur emplacement possible, qui concilie à la fois le côté pratique en termes de stationnement et également la proximité avec la route principale qui voit transiter 2 000 véhicules par jour. Nous avons aussi un projet de restaurant. Là, nous avons un lieu plein de cachet, avec une cour intérieure, qui doit être rénové. C'est un investissement que nous faisons. Il y a un vrai besoin sur la commune. La Municipalité se doit de prendre le relais pour donner le petit coup de pouce afin de relancer l'activité économique. Pour la boucherie par exemple, nous avons investi 40 000 € mais nous avons le loyer en retour. À long terme, cela va même nous rapporter !" Le village dispose également d'une zone d'activités, Les Champs Galottes. Une zone qui est en plein essor. Elle compte actuellement une cinquantaine d'acteurs économiques.

UNE VIE COMMUNALE DYNAMIQUE

Olivier Félix désire capitaliser sur les grands événements. "Peintres de vignes en caves et le marché du réveillon sont deux événements majeurs à Saint-Bris. Mais nous voulons en créer bien d'autres! Cet été nous avons organisé notre premier cinéma en plein air qui a accueilli 250 personnes. Pour Noël, le Père-Noël est allé distribuer des livres aux enfants de moins de onze ans en porte à porte. Nous aimerions relancer le marché l'été, et pourquoi pas un marché nocturne. On a une vie associative très développée à Saint-Bris. Des bénévoles proposent la visite de l'église tout les étés. Des cours de théâtre viennent d'être lancés. Ils sont destinés pour le moment aux enfants, mais dès que la situation sanitaire le permettra, les adultes auront aussi accès à ces cours. Nous

disposons d'un joli village qui voit l'arrivée de jeunes familles. Et c'est une bonne chose !".

UN CADRE HISTORIQUE POUR LES ÉCOLIERS

Une centaine d'élèves est accueillie dans le château accolé à l'église classée monument historique. Un cadre atypique pour les écoliers de maternelle et de primaire de Saint-Bris-le-Vineux. La réhabilitation de l'école a d'ailleurs occupé une place centrale dans la campagne municipale. La Municipalité a nouvellement opté pour la préservation du patrimoine et donc de l'école. Sécurité incendie, sûreté intrusion et accessibilité sont au programme de cette rénovation. L'étape préparatoire est en cours : recherches de subventions, choix du projet avant de lancer la phase d'études et les appels d'offres. Un projet qui se déroulera sur plusieurs années.



Les incontournables de la commune

Je ressortirai trois incontournables. Tout d'abord, les vignes et ses coteaux. Ensuite notre église classée, Saint-Prix-et-Saint-Côt. Et enfin, la ballade le long de l'Yonne dans notre hameau de Bailly.

Olivier Félix

+D'infos et de photos :
www.agglo-auxerrois.fr

Une administration agile pour s'adapter aux nouveaux défis

Une nouvelle organisation des services de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'Auxerrois a été présentée aux organisations représentatives du personnel le 5 février 2021. Elle vise à garder une agilité administrative et renforcer les coopérations entre les acteurs pour atteindre les objectifs du mandat. Et de permettre, grâce à des outils performants ayant fait leur preuve, de rationaliser nos politiques publiques afin de restaurer les fondamentaux financiers des deux collectivités et de retrouver une capacité d'investissements.

Elle s'appuie sur six directions opérationnelles. La Direction du Développement économique, de l'Attractivité du Territoire et de la Transition écologique permet au territoire de montrer sa capacité d'innovation. La Direction de la Stratégie et de l'Aménagement du Territoire regroupe les services participant à l'accompagnement des communes dans une vision stratégique d'ensemble.

La Direction du Patrimoine et de l'Aménagement de l'espace public porte les enjeux de restructuration du patrimoine, la Direction de la Valorisation du Cadre de vie intègre l'entretien des espaces publics, la Direction de la Cohésion sociale et du Temps de l'enfant apporte une cohérence d'intervention publique vis à vis des plus fragiles. Enfin, la Direction de la Culture, des Sports et de la vie associative porte les projets culturels, artistiques et sportifs.

Cette organisation, placée sous la responsabilité du directeur général des services, Gilles Rouvera, est complétée par une direction ressources et deux directions supports.

Les élus du groupe de la majorité

Quelle stratégie de sortie de crise pour l'Auxerrois ?

La sortie de crise sanitaire et économique dépendra de tous les acteurs publics et privés. Dans ce réseau, l'Agglomération d'Auxerre a un rôle important à jouer. Dans la commande publique bien sûr, mais aussi dans les mesures de soutien aux acteurs économiques, l'intercommunalité étant avec la Région la seule structure publique locale qui peut intervenir dans le champ du développement économique.

Fin juin 2020, la Région a décidé de créer un Fonds Régional des Territoires (environ 20 millions d'€). A destination des TPE, il est géré directement par les intercommunalités qui décident des bénéficiaires, des types d'opérations soutenues, des montants de subvention.

Sept mois après, le bilan est mitigé pour l'Auxerrois : seulement 26 entreprises soutenues (pas assez d'entreprises au courant de l'existence du

dispositif), manque de transparence sur les projets financés et sur les subventions attribuées, des critères d'attribution des aides qui font la part belle au développement durable mais qui ne sont visiblement pas mis en pratique.

D'autres intercommunalités font clairement mieux que nous. Avec une recherche plus proactive des entreprises à soutenir, l'Agglomération doit se doter d'une véritable stratégie de réponse à la crise et communiquer largement.

A l'heure où l'Etat et la Région multiplient les plans de relance, la capacité de notre territoire à rebondir dépendra aussi de son aptitude à construire une réponse pertinente et à chercher efficacement les mesures de soutien.

Les élus du groupe L'Assurance d'une transition sereine

Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline, Maud Navarre, Maryvonne Raphat.

L'ANRU une occasion manquée pour réhabiliter nos quartiers et lutter contre les inégalités

Au moment où la crise sanitaire et sociale condamne les plus modestes de nos habitants à se serrer davantage la ceinture, fin 2020, M. Marault propose de ne retenir aucun des scénarios ANRU de réhabilitation des quartiers de Sainte-Geneviève et des Rosoires préparés par les services de la ville. Pourtant, le 29 janvier 2021, le Premier ministre a annoncé une augmentation de 2 milliards d'euros des moyens alloués au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour aider les collectivités à boucler leurs projets de rénovation. Il ne faut pas laisser passer cette occasion, les habitants attendent la rénovation de leur habitat, de leur école et de leur quartier.

Nous avons demandé à M. le maire de profiter de ces financements supplémentaires accordés par l'État pour retravailler le dossier d'Auxerre

afin de le présenter au comité d'engagement du NPNRU. Pour la réussite du projet, l'état demande d'associer les habitants à la réflexion. Il faudra en profiter pour veiller à construire un habitat social « écologique » pour répondre à l'enjeu environnemental d'économie d'énergie et de lutte contre l'effet de serre du plan climat. Cela permettra aussi aux ménages de réduire leurs factures.

Il ne s'agit pas seulement d'un effort budgétaire, mais bien d'un impératif de justice sociale et territoriale, afin que les dispositifs et mesures mis en place aient un impact positif réel sur le quotidien des habitants de nos quartiers populaires.

Denis Roycourt et Florence Loury « Auxerre Écologie »

le **supplément** *auxerre*

#24

MARS 2021



LA RUCHE

Une joie collective autour d'un récit extraordinaire

L'histoire extraordinaire est un récit participatif imaginé par l'équipe de la Ruche. Objectif : permettre aux usagers et collaborateurs d'autres structures d'accueil d'alimenter l'aventure. Une manière de favoriser le lien social en cette période de pandémie.

L'idée d'une aventure humaine

C'est dans un contexte où les relations humaines telles que nous les connaissons sont bouleversées par la crise sanitaire actuelle, que les métiers en lien avec le public sont amenés à revoir le mode de fonctionnement de leurs activités. En effet, avec l'arrivée du second confinement fin octobre dernier, finis les activités sportives, les sorties extérieures ou les activités manuelles en groupe qui avaient pu être de nouveau proposées malgré les protocoles sanitaires renforcés. Des activités qui permettaient aux usagers de pouvoir se rencontrer et d'échanger.

A l'heure de ce nouveau confinement, et parfois de repli pour certains, il était donc essentiel d'entretenir le lien entre les structures d'accueil et leurs usagers.

C'est en réfléchissant à un moyen d'atteindre cet objectif qu'est née dans la tête de l'équipe de la Ruche l'idée de l'histoire extraordinaire et son héroïne, Alféa. Cette jeune Alien de la planète de Zérion a un devoir à rendre suite à la demande de son professeur et décide de visiter la Terre afin d'écrire son exposé. Elle trouve rapidement son sujet, qui sera la joie, en étant témoin d'une scène émouvante.

(voir le début de l'histoire page 14)

"Cette histoire extraordinaire m'aura permis de faire partie d'une superbe aventure réunissant habitants et collègues autour d'un thème positif, très appréciable dans le contexte actuel. Je suis certaine que je garderai un très bon souvenir de cette activité participative qui m'aura éloignée un temps de mon cœur de métier d'agent d'accueil"

Stephanie Cunault

Agent d'accueil à la Ruche / Ecriture de l'histoire

Une collaboration unique

Et c'est en combinant le talent d'écriture et de dessin de deux membres de l'équipe de la Ruche (Stéphanie Cunault et Jean-Charles Meslaine) et la participation volontaire d'usagers mais aussi de collègues d'autres structures d'accueil de la Ville, que les aventures vécues par Alféa ont pu évoluer.

L'idée : proposer aux contributeurs de partager leurs histoires, souvenirs ou rêve autour du thème qu'est la joie.

Une invitation générale a donc été envoyée aux usagers de la Ruche et aux équipes de l'ensemble des espaces d'accueil

et d'animation pour "aider Alféa à composer son exposé sur la joie". La règle ? "Ne vous fixez pas de limite".

Par téléphone, ils pouvaient raconter leur histoire à Stéphanie, la plume de l'aventure, qui retranscrivait au fur et à mesure leur récit. Il leur était également possible d'envoyer leurs productions par mail (dessins, histoires, collages...) pour alimenter l'aventure humaine de la jeune Alien.

Depuis le 11 janvier, l'histoire extraordinaire d'Alféa est exposée à la Ruche. Et continue à s'alimenter au fil des contributions.

Où voir l'histoire extraordinaire : Pour découvrir l'exposition et suivre l'histoire en entier, rendez-vous à la Ruche, Place Degas, 03 86 72 48 95, laruche@auxerre.com

12



←
Alféa, l'héroïne de l'histoire extraordinaire
La jeune Alféa de la planète Zérion part sur Terre pour une belle aventure. Une création de Jean-Charles Meslaine. →



3 QUESTIONS À



Laïla Perin-Elmaktobi
Responsable de l'Espace
d'Accueil et d'Animation
La Ruche

"UN LIEN SOCIAL ESSENTIEL"

L'histoire extraordinaire, une première ?

Oui, c'est la première fois qu'un projet participatif tel que celui-ci est proposé à la Ruche. A l'arrivée du second confinement, nous avons réalisé que, de nouveau, nous n'allions plus pouvoir travailler comme nous le faisons habituellement et c'était frustrant. Il est essentiel que le lien qui existe entre les espaces d'accueil et d'animation avec nos usagers soit maintenu, et encore plus pendant cette période particulière. Ce projet est donc né avec le confinement, pour pallier l'absence d'activités où les personnes peuvent se retrouver en groupe et partager des moments ensemble

La joie, c'est un exposé intéressant pour Alféa, pourquoi ce sujet ?

L'invention d'Alféa et de son exposé autour de la joie a pour but de créer un fil conducteur afin d'aiguiller les participants et faciliter la cohérence de l'ensemble des productions, tout en laissant quartier libre à l'imagination et à la vision de chacun sur ce thème. La joie, c'est une émotion que tout le monde connaît et qui nous lie les uns aux autres. Nous voulions bien évidemment réunir les usagers autour d'un sujet positif, qui permet de les réunir autour d'un thème universel pour partager et se rapprocher, malgré la distance que nous impose le contexte.

Quel bilan pour l'histoire extraordinaire ?

Il y a un bilan positif à tirer de ce projet. Une fois les récits des volontaires intégrés à l'histoire, celle-ci est exposée à la Ruche. Les nouvelles aventures d'Alféa sont également envoyées par mail chaque semaine aux usagers. Car dans ce projet il y a ceux qui ont partagé leurs expériences et on pu les voir s'illustrer, mais aussi ceux qui lisent cette histoire extraordinaire. Mi-février, une douzaine d'histoires ont déjà été écrites et dessinées pour alimenter les aventures de l'Alien sur Terre. Il faudra bien-sûr une fin à ce projet qui devrait s'étendre sur le mois de mars/avril. Mais c'est l'occasion de redonner un peu d'espoir et de positif dans un contexte qui est difficile pour beaucoup.

Pour Alféa, tout a commencé comme ça...

Stéphanie Cunault à l'écriture et Jean-Charles Meslaine aux illustrations, sont à l'origine des aventures de la petite Alien. Voici le début du récit qui a servi de fil conducteur aux autres contributions.

Alféa vit sur la planète Zérion. C'est une petite planète toute grise sur laquelle les habitants ont pour objectif, dès leur plus jeune âge, d'étudier dans ses moindres détails le fonctionnement de l'Univers. Les enfants et les adultes passent leurs journées à se cultiver, à développer des technologies déjà très avancées et à transmettre leurs savoirs.

Le professeur d'Alféa a demandé un jour à ses élèves de se rendre sur une planète de leur choix, afin d'y trouver un sujet à étudier et d'en faire un exposé.

Après avoir effectué des recherches sur différentes planètes, Alféa a choisi la Terre, séduite par ses magnifiques couleurs et ses êtres si singuliers.



Grâce à la boule de lumière, le peuple de Zérion a le pouvoir de se déplacer très rapidement où il le souhaite et de voyager dans le temps. Il a également la possibilité de prendre l'aspect de n'importe quel être vivant, afin de se fondre dans les différents lieux sans attirer l'attention. Comme elle n'est encore jamais allée sur la Terre, Alféa décide de se laisser guider au gré du hasard.

La boule de lumière transporte la petite extraterrestre jusque sur le rebord d'une fenêtre de maternité. Alféa prend alors d'instinct l'aspect d'un petit oiseau. Elle regarde de l'autre côté de la vitre et y aperçoit un berceau avec un petit être à l'intérieur - sa mère se trouve à ses côtés. A travers cette maman, Alféa ressent quelque chose de très fort qu'elle n'avait jamais senti auparavant.

Soudain, la porte s'ouvre doucement. Une jeune femme entre lentement, sur la pointe des pieds, sans doute pour ne pas réveiller le bébé et pour ne pas briser l'atmosphère particulièrement douce et apaisante. Elle se dirige tout d'abord vers sa sœur qu'elle regarde avec tendresse. Des larmes de joie l'envahissent déjà. Dans un premier temps, toutes deux sont silencieuses, elles n'ont pas besoin de se parler pour partager la même émotion. Puis la jeune maman invite la jeune femme à s'approcher du berceau. Celle-ci continue sa progression à pas de velours, en retenant son souffle. Et elle la voit enfin... Ce bébé si petit, si beau, si parfait : sa nièce !

Le cœur de la jeune femme chavire de bonheur. Un bonheur intense qu'elle n'avait jamais connu auparavant. Comment sa propre sœur, avec qui elle a partagé tant de moments forts depuis la naissance, auprès de qui elle a grandi, avec qui elle a fait tant de bêtises alors qu'elles étaient toutes deux petites filles, (c'était hier mais le temps a passé si vite !), a pu à son tour créer un petit être si merveilleux qui n'existait pas il y a quelques mois encore ?

Alféa a le cœur qui bat en partageant la joie immense de ces deux femmes. Elle souhaiterait rester encore longtemps à les observer ainsi mais elle se souvient soudain qu'elle a un devoir à rendre et s'envole alors à regret, ayant malgré tout la certitude d'avoir trouvé le sujet de son exposé : **la joie.** •





●●● **N**on loin d'Alféa se trouve un marocain d'une soixantaine d'années, vivant en France depuis très longtemps. Venir à Merzouga, c'était son rêve. Aujourd'hui, le moment tant attendu est enfin arrivé. Il a économisé pour s'offrir ce périple. La joie est donc immense, et la fierté aussi. La caravane avance et s'enfonce dans le désert. L'homme contemple le paysage : le spectacle est époustoufflant ! Des dunes à perte de vue, un décor spectaculaire. Chacun savoure le moment, l'émotion est palpable. L'homme s'adresse à l'un des guides qui lui confie qu'à chaque fois c'est pareil, les touristes en prennent plein les yeux ! Il est fier de pouvoir leur montrer sa région et toujours aussi heureux d'offrir un tel bonheur à des personnes issues d'endroits si différents. Jamais il ne se lassera d'une telle joie. Ici, les gens n'ont pas besoin de parler la même langue, les regards suffisent. « Ici, c'est l'humanité »...

Des contributeurs inventifs

●●● **L**a suite de l'aventure se déroule à une autre époque et dans une autre région. Chaque matin, la fillette part à l'école à pieds, elle s'arrête à chaque fois devant la vitrine de jouets et regarde si sa boîte de Lego préférée y est toujours. Elle se met à rêver de ce qu'elle pourrait réaliser avec cette boîte de jeu. Elle arrive en retard à l'école.



Le 24 décembre arrive, la petite fille, qui fait le réveillon avec sa famille, est impatiente de l'arrivée du Père Noël. Elle s'endort. Le lendemain matin, elle se rend au pied du sapin : les cadeaux sont tous là. Elle trouve le sien, elle déchire le papier et un cri de joie se fait entendre, c'est la boîte de Lego tant attendue ! Ses parents arrivent et la petite fille, béate de joie, a les yeux plein d'étoiles. Plus tard, elle fêtera toujours Noël avec son âme d'enfant. ...

Alféa est très émue : grâce à ce moment magique, elle réalise qu'une joie vécue enfant peut perdurer dans le temps et raviver des souvenirs magnifiques durant toute une vie...



LES ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

Actuellement, les Espaces d'Accueil et d'Animation sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Un accueil téléphonique est disponible toute la journée et des prises de rendez-vous individuels sont possibles les après-midis.

N'hésitez pas à contacter votre Espace d'Accueil et d'Animation pour plus d'information.

La Ruche

Périmètre : quartiers Sainte-Geneviève / Boussicats / Brichères

Place Degas

Contact : 03 86 72 48 95

laruche@auxerre.com

L'Alliance

Périmètre : quartier Saint-Siméon

9 allée de la Colémine

Contact : 03 86 46 38 01 ou

lalliance@auxerre.com

Le Sémaphore

Périmètre : quartiers Centre-Ville / Conches-Clairions

14, rue Michel-Lepeletier

de Saint-Fargeau

Contact : 03 86 51 05 33 ou

lesemaphore@auxerre.com

La Confluence

Périmètre : quartier Rive-Droite / Saint-Gervais-Brazza

16-18 avenue de la Résistance

Contact : 03 86 94 06 34 ou

laconfluence@auxerre.com

La Boussole

Périmètre : quartiers Piedalloues et Saint-Julien / Saint-Amâtre

Une agence postale est également à disposition sur place (voir p. 16)

4bis place du Cadran

Contact : 03 86 72 48 87 ou

laboussole@auxerre.com

La Source

Périmètre : quartier des Rosoires

19 rue de la Tour d'Auvergne

Contact : 03 86 72 48 63 ou

lasource@auxerre.com



L'espace d'accueil et d'animation L'Alliance

CRÉER DU LIEN POUR TOUS

Les Espaces d'Accueil et d'Animation sont depuis 2019 les nouvelles structures issues de la fusion des maisons de quartier et des centres sociaux. Ensemble, elles couvrent l'ensemble des quartiers d'Auxerre. Mais à quoi servent-elles ?

Les Espaces d'Accueil et d'Animation sont avant tout un lieu de rencontre, où tous les habitants de la ville sont les bienvenus. Pour les aider à mener à bien leurs missions, ils bénéficient d'un agrément centre social délivré par la Caisse d'Allocations Familiales qui leur apporte un soutien financier. Le Conseil départemental apporte également une contribution financière sur certains projets. Ainsi, les usagers, qu'ils soient adultes (actifs ou non), seniors, ados ou enfants accompagnés de leurs parents (avant 11 ans), peuvent en ces lieux trouver une écoute, une aide administrative mais aussi un lieu d'animations avec des activités régulières. Les espaces s'adaptent aux besoins de ses habitants et chacun peut y trouver un moyen de participer à la vie du quartier par la proposition d'idées ou parfois même l'animation d'activités. D'ordinaire, ces équipements de proximité proposent également des événements qui permettent à tous de se retrouver, comme les fêtes de quartiers.

Et si le contexte sanitaire actuel ne permet plus de tels rassemblements, les espaces d'accueil et d'animation ne sont pas à court d'idées pour entretenir le lien qui existe avec leurs usagers. En effet, les structures ont pu rester ouvertes même au second confinement. Néanmoins, afin de s'adapter aux décrets du gouvernement, les activités ne pouvaient plus avoir lieu en groupe, cette période nécessitant de rester chez soi.

Aussi, les équipements ont trouvé des solutions pour pallier ces contraintes. Aujourd'hui, les activités peuvent se faire en visio ou à distance. Les premières permettent de passer un moment ensemble par le biais de la visio avec des groupes de paroles, des aides aux devoirs ou encore des ateliers de bricolage ou de cuisine. Les activités à distance, comme le projet participatif *L'histoire extraordinaire*, (voir page 12 à 14) ou encore des kits d'activités sont proposés. Progressivement, il est aussi prévu de reprendre des activités en groupe de 10 personnes maximum si les restrictions le permettent.

Et pour entretenir aussi le lien avec les habitants, des appels sont régulièrement passés aux usagers qui le souhaitent.

" Les équipes ont su adapter les projets et animations proposées au contexte sanitaire et inventer de nouvelles propositions pour maintenir le lien social, cœur de notre métier. "

Julia Zongo

Responsable du service Quartiers Citoyenneté



"Outil de cohésion sociale, les Espaces d'Accueil et d'Animation sont mobilisés depuis le premier confinement pour développer de nouveaux outils, méthodes, pratiques pour garder le contact avec les habitants, être disponible pour les plus fragiles, garantir un accès aux services de proximité"

Guillaume Houdot

Directeur de la cohésion sociale et solidarité, CCAS

EN CHIFFRES

6

ESPACES D'ACCUEIL ET D'ANIMATION

300

APPELS ENVIRONS SONT PASSÉS CHAQUE SEMAINE AUX USAGERS



LA QUESTION DU MOIS

Que faire et quelles démarches à mener avant de construire ?

Toute construction doit respecter les règles d'urbanisme de la commune. Pour faciliter l'obtention des autorisations nécessaires à votre projet, mieux vaut anticiper les règles, les limites, les obligations et les droits inhérents à chaque parcelle. Pour ça, renseignez-vous auprès du service *Droit des Sols et ERP* de la Ville d'Auxerre. Vous y déposerez votre dossier (par courrier ou dématérialisé), pour son instruction. Depuis peu, et pour faciliter les démarches administratives, vous pouvez présenter un avant-projet*, en amont du dépôt de permis de construire, de préférence un mois avant son dépôt en mairie. Le service instructeur fera une première analyse des possibilités de construction qui vous sont offertes ainsi que les enjeux potentiels de votre projet. Avant de finaliser votre projet, vous pourrez aussi solliciter les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), si vous êtes situé dans un périmètre de protection d'un monument historique ou bien le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE).

*Dépôt des avant-projets à ca.ads@agglo-auxerrois.fr ou au service Droit des Sols et ERP, le lundi (13h30-17h) et du mardi au vendredi (8h30 -12h) 2 bis Place Maréchal-Leclerc.

Mélie Vidal,
Responsable du service Droit des Sols et ERP, Ville d'Auxerre.



DES BIENS MUNICIPAUX À VENDRE AUX ENCHÈRES

La ville d'Auxerre lance régulièrement des ventes aux enchères de ses biens (mobilier, véhicules, etc) sur le site *Agora Store*.

La plateforme, ouverte aux particuliers, vous offre la possibilité d'enchérir directement. Pour ça, il suffit de créer votre compte personnel. Cet accès vous permettra également d'accéder aux photos détaillant les objets de la vente. •

+ **D'INFOS** : via : www.agorastore.fr. Tapez "auxerre" ou "agglomération auxerrois" dans la barre de recherche pour accéder à la liste des biens mis en vente.



Deux agences postales à votre service

Deux agences postales communales sont à votre disposition. Chacune propose divers services : affranchissement, dépôt et retrait de courriers et colis, vente d'enveloppes et emballages prêts à envoyer, vente de produits *Poste Mobile* (cartes sim,...), retraits et versements d'espèces sur un compte courant et comptes épargnes du titulaire dans la limite de 500 € par période de 7 jours glissants, consultation via la tablette tactile de *La Poste* des services en ligne, des services publics et municipaux... Quelques particularités sont à noter : l'agence postale Rive-Droite offre un îlot numérique (avec PC et imprimante au service des usagers) ; l'agence postale des Piedalloues, située au sein du centre social offre, quant à elle, la possibilité de se renseigner sur les activités de l'Espace d'accueil et d'animation du quartier. •

+ **D'INFOS** : Rive-Droite : 1 rue Charles de Foucault, ouverte les lundis (14h-17h15), mardis, jeudis, vendredis (9h/12h15-14h/17h15) et mercredis (9h-12h15).

Boussole : 4 bis Place du Cadran, ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis (9h/12h-14h/17h15), fermée les mardis.

Dernier délai pour les inscriptions scolaires

Vous avez jusqu'au vendredi 9 avril pour inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire prochaine. Retrouvez toutes les conditions ainsi que le dossier et la liste des documents à fournir sur www.auxerre.fr ou sur le portail famille. •

LES ÉLUS DE LA VILLE À VOTRE RENCONTRE LE 3 AVRIL

Il est désormais possible de rencontrer directement les élus de la Ville d'Auxerre. Le samedi 3 avril, de 9h à 12h, deux élus référents seront présents dans chacun des 11 quartiers de la ville, si les conditions sanitaires le permettent. Le rendez-vous est fixé dans les Maisons de quartiers et dans d'autres lieux dont la liste définitive sera disponible à partir du 15 mars sur le site www.auxerre.fr. Ces permanences seront organisées tous les deux mois.

LES VACANCES DE PRINTEMPS DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Les cinq centres de loisirs de la Ville accueilleront les enfants âgés de 2 ans et demi/3 ans scolarisés jusqu'à 12 ans du 9 au 23 avril (réservations possibles du 29 mars au 16 avril).

Seront prioritaires : les enfants inscrits dans les écoles d'Auxerre et habitant Auxerre, puis les enfants de la communauté de l'Auxerrois. Les enfants non prioritaires seront accueillis en fonction des places disponibles au moment de la réservation dans les centres de loisirs.

Les cinq centres de loisirs proposeront lors de ces vacances scolaires un service restauration.

Où et comment faire la demande d'inscription ?

1^{ère} étape, l'inscription. Plusieurs possibilités :

- En mairie (dossier téléchargeable sur le portail famille ou à retirer en mairie)
 - En ligne, sur le portail famille via www.auxerre.fr
- 2^{ème} étape, la réservation : obligatoire dans la limite des places disponibles auprès des centres de loisirs.

Quand et comment faire les réservations ?

En contactant le centre de loisirs de votre choix pour compléter la grille de réservation.

Et dans les centres de loisirs associatifs ?

- Patronage Laïque Paul Bert/ CL Laborde : 09 54 30 06 58 - 07 83 12 99 63 ou plpb@wanadoo.fr
- CL Gulli'Vert : 03 86 72 09 78 ou gullivert@orange.fr

→ VIE CIVIQUE

Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans et pour toutes personnes obtenant la nationalité française depuis 2018, il vous faut cependant faire la démarche de vous inscrire si vous vous trouvez dans une autre situation, par exemple : déménagement, citoyen européen résidant en France...•

+ D'INFOS : www.auxerre.fr

Les élections régionales et départementales en question

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la Région, par les électeurs français inscrits sur les listes électorales, pour une durée de six ans et au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Concrètement, au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (soit plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont alors répartis, à la représentation proportionnelle, entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

A noter : les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages. Au second tour, la liste arrivant en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Conseillers régionaux et départementaux sont élus pour six ans

Les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton, pour six ans. Pour chaque canton, un binôme femme-homme est élu au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour. Au second tour, les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.•



APPEL AUX ASSESSEURS

Dans le cadre de la préparation des élections départementales et régionales 2021, la Ville d'Auxerre fait appel à la bonne volonté des citoyens pour devenir assesseur de bureau de vote.

Les assesseurs assistent le président du bureau de vote. Ils sont chargés de contrôler les émargements et de faire signer la liste d'émargement. Ils peuvent également être amenés, sur sa demande, à suppléer ou assister le président dans son rôle et dans ce cas, procéder au contrôle d'identité des électeurs. Ils assistent aussi au dépouillement.

Aussi, si vous souhaitez participer en tant qu'assesseur de bureau de vote, il vous suffit de faire parvenir votre demande au service élections, en mairie 14 Place de l'Hôtel de Ville, par le biais d'un bulletin d'inscription, téléchargeable sur le site internet de la ville. Date limite : mercredi 31 mars. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr
rubrique : Citoyenne / Elections / Devenir Assesseur
Contact : 03 86 72 43 60 ou 03 86 72 43 61.

Elections : aux urnes citoyens !

Les élections à venir sont les élections départementales et régionales (ex-cantoniales). Elles se dérouleront **les 13 et 20 juin prochains**. Il est d'ores et déjà souhaitable de vérifier votre inscription sur les listes électorales.

En parallèle, il est à noter que pour le bon déroulement des opérations de vote, la Ville d'Auxerre lance un appel aux citoyens qui souhaiteraient s'impliquer au sein d'un bureau de vote, en tant qu'assesseurs (conditions à lire ci-contre).

Petite particularité cette année, la crise sanitaire impose des mesures de précaution particulières déjà mises en place lors des dernières municipales : gestes barrières, espaces supplémentaires, gel, écrans protecteurs en plexiglass...

Tout sera mis en place pour que les électeurs et les membres des bureaux puissent être en totale sécurité. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr





SAINT PATRICK, LE PLUS AUXERROIS DES IRLANDAIS

Si le 17 mars est traditionnellement l'occasion de célébrer la fête nationale irlandaise qui correspond à la date de la mort de saint Patrick, saviez-vous que le saint patron au trèfle aurait reçu son enseignement religieux, à Auxerre, de l'évêque saint Germain lui-même ?

18

Plus connue pour être une occasion de festoyer dans les bars et bistrot du cru à grands renforts de pintes de bière (parfois locale), cette fête pourrait être ici l'occasion – faute d'estaminets ouverts – de se pencher sur la légende du patron des Irlandais.

Né au Nord de l'actuelle Angleterre à la fin du IV^{ème} siècle (vers 385), le jeune Patrick, fils de diacre, aurait été enlevé à l'âge de 16 ans par des « pirates » irlandais et détenu pendant près de six années dans l'Ulster. C'est pendant cette période de captivité que la foi divine lui apparaît, lui inspirant sa vocation. Il s'échappe alors et rejoint la Gaule par bateau, parcourant le pays à la recherche de la formation religieuse qui lui manque pour pouvoir retourner sur cette terre irlandaise encore païenne et évangéliser sa population.

Le rayonnement national voire international de l'Eglise d'Auxerre en ce début de V^{ème} siècle n'est plus à démontrer par les historiens. Bien que cela n'ait jamais pu être établi avec cer-

titude par ces derniers, les interprétations tirées des écrits médiévaux divergeant à partir de ce moment du récit de sa vie il est parfois évoqué que ce jeune chrétien en quête d'enseignement spirituel, ait trouvé son « maître » en la personne de saint Germain, évêque d'Auxerre entre 418 et 448.

Il aurait ainsi séjourné une dizaine d'années à partir de 432 dans notre cité jusqu'à ce que le Pape Célestin le consacre évêque et le renvoie en Irlande conformément à son vœu pour y porter la parole du Christ.

Ce qu'il parvint à faire avec pédagogie (voir ci-contre) jusqu'à y fonder l'évêché d'Armagh et ce, jusqu'à sa disparition vers 461.

Sans aller jusqu'à désigner l'Irlande comme la fille spirituelle d'Auxerre, on peut tout de même se féliciter de la contribution de notre de notre très auxerrois saint Germain au rapprochement des peuples.

A quand un jumelage pour fêter cela ?



SOURCES

Article « le séjour de saint Patrick à Auxerre » L'écho de Saint Pierre d'Auxerre n° 34, juillet-août 1961, par René Louis ; article « Fête d'hier et d'aujourd'hui, la Saint-Patrick à Auxerre », www.yonne.catholique.fr Article « Saint Patrick et la christianisation de l'Irlande », par Jean Guiffan, chargé d'enseignement à l'université de Nantes.

ILLUSTRATIONS

Statue de Saint Patrick, Mont Croagh Patrick dans le Comté de Mayo (Irlande), Tom Szustek
Détail de vitrail représentant St Patrick, <https://le-verbe.com>

UN TRÈFLE AUX VERTUS MAGIQUES

Le succès de saint Patrick pour christianiser la population irlandaise est en partie dû à l'utilisation du trèfle pour expliquer la Sainte Trinité, comme en témoigne ses nombreuses représentations avec cette plante à la main. Sa feuille trilobée en devint ainsi le symbole fondateur de l'identité irlandaise : le shamrock.

Tous les ans, le dernier dimanche de juillet, des milliers de pèlerins gravissent les 763 mètres du mont Croagh Patrick, dans le comté de Mayo, commémorant ainsi la retraite qu'y fit Patrick pendant 41 jours, précipitant dans une fissure profonde toutes les vermines venimeuses de l'île. Ce qui, selon la tradition, explique l'absence aujourd'hui encore de serpents en Irlande.



"Même de nos jours, les côtes irlandaises nous semblent bien éloignées des rives auxerroises de l'Yonne. Et pourtant. Loin de l'image quelque peu « statique » que nous avons de nos lointains prédécesseurs, les pas de saint Patrick le conduisaient à notre cité alors que Rome gouvernait encore la Gaule. Des pérégrinations de missionnaire que n'aurait pas renié le voyageur saint Germain. Mais cela est une autre histoire..."

Julien Juvet
conseiller municipal délégué
au hameau des Chesnez

CONTRAT DE VILLE : TOUS AUXERROIS, TOUS CONCERNÉS !

Nous souhaitons tous sortir au plus vite de cette vie entre parenthèses, qui nous empêche de nous retrouver pour échanger et construire ensemble notre ville de demain. Vivement le retour à une certaine normalité ! D'ici là, il est important de valoriser tous les projets auxquels les Auxerrois prennent part, comme ces « Histoires Extraordinaires » (voir également p. 13). En cette période de crise sanitaire incertaine, il faut saluer les initiatives courageuses prises par nos citoyens pour rallumer la flamme d'une vie collective.

Mais dès 2022, nous allons devoir, ensemble, revoir le Contrat de Ville qui ne correspond plus ni aux besoins, ni aux attentes des habitants de nos quartiers. Car notre volonté est de penser notre Ville autrement et peu importe le quartier où nous vivons : nous sommes tous Auxerrois et donc tous concernés par l'avenir de notre cité. Il va donc falloir s'emparer de la démocratie de proximité, qui reste un outil formidable pour faire entendre la voix de chacun.

Comment s'y prendre ? Tout simplement en faisant preuve de pédagogie, afin d'expliquer les enjeux profonds des projets qui seront menés durant ce mandat. Notre ambition est avant tout démocratique : faire en sorte que chaque citoyen prenne part à la vie de notre Ville et puisse s'engager en ayant toutes les informations nécessaires à la prise de décision. Tous les Auxerrois de 7 à 107 ans sont concernés, car c'est en renforçant cette démocratie de proximité que nous ne laisserons plus personne au bord du chemin.

Patricia Voye, conseillère municipale déléguée à la Redynamisation de la démocratie de proximité.

DISPARITION DU VERRE DE LAIT À L'ÉCOLE, ET APRÈS ?

La Ville d'Auxerre a informé les écoles maternelles qu'il n'y aurait plus de distribution de lait (997 enfants sont concernés). La collation matinale a été instaurée dans les années 50, par Pierre Mendès-France, pour lutter contre les carences et la malnutrition chez les enfants. Jusqu'à aujourd'hui un verre de lait (ou un verre d'eau) était proposé à chaque petit écolier auxerrois. Cette très légère collation est laissée au choix de l'enfant, rien d'autre qui ne pourrait couper l'appétit pour le midi ne lui est proposé. Certains enfants arrivent à l'école le ventre vide parce qu'ils se sont réveillés trop tard pour avoir le temps de prendre leur petit déjeuner, ou plus grave, parce que le frigo et les placards sont vides. De même certains se retrouvent seuls le midi et ne mangent que chips ou biscuits. Un enfant qui a faim ne peut pas apprendre correctement. Vos enfants n'auront plus leur verre de lait quotidien.... Réelle préoccupation nutritionnelle ? Motif économique ? La Ville d'Auxerre se base sur les recommandations de l'Anses (Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) pour justifier cette suppression.

Nous espérons qu'elle suivra également la préconisation de cette agence en mettant en place l'opération « Un fruit pour la récré », qui consiste à distribuer, dans un but éducatif, des fruits pour le goûter.

Le groupe « L'assurance d'une transition sereine »
Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline,
Maud Navarre, Maryvonne Raphat, Farah Ziani

UNE POLITIQUE MUNICIPALE DE PLUS EN PLUS INCOMPRÉHENSIBLE

A peine élu, le président Crescent Marault avait tenu un discours d'ouverture, il avait affirmé qu'il travaillerait avec tous les élus pour le bien public. Sept mois plus tard, la réalité est tout autre. Tout est bloqué et rien n'avance.

Le plan de mandat a été abandonné à un cabinet privé, les commissions ne sont toujours pas mises en place, les élus de l'opposition ne sont pas invités, les vice-présidents de la CA ne sont pas associés aux dossiers les concernant, l'organigramme de la collectivité, c'est à dire la réorganisation des services a été confiée au cabinet du maire. M. Marault estimant que « l'organigramme appartient à l'administration, les élus non pas à s'en mêler ». Résultat, les élus découvrent que le service Développement Durable n'existera plus, que l'eau potable, enjeu sanitaire prioritaire, va être confiée à l'Urbanisme, alors que la qualité de l'eau ce n'est pas qu'une question de tuyaux. L'étude sur le mode de tarification des déchets qui devait

être présentée aux élus fin janvier est en jachère. A la demande de Crescent Marault, le système informatique de la ville a été changé mais pas celui de la C.A, ce qui rend difficiles les échanges. Tout cela contribue à la désorganisation des services et à l'externalisation des missions à des cabinets privés.

La Communauté de Communes serait-elle à vendre : qui la veut ?

Florence Loury et Denis Roycourt
Auxerre Écologie

AUXERRE

CONSERVATOIRE
MUSIQUE ET DANSE

POUR
PRATIQUER LA MUSIQUE
AU COLLÈGE

CLASSES

À

HORAIRES

AMÉNAGÉS

MUSIQUE

*Année scolaire
2021-2022*

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 18 MAI
RENSEIGNEMENTS AU CONSERVATOIRE
03 86 40 95 10, CONSERVATOIRE@AUXERRE.COM

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR

